



Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil

2239, chemin Sainte-Angélique
Saint-Lazare (Québec)
J7T 2H5

Téléphone : 450 455-6651
Télexcopieur : 450 455-0083
Courriel : serve@videotron.ca
Site Web : servaudreuil.net



Mot de la présidente

Calcul des années d'expérience pour les enseignantes et enseignants à temps plein (6-4.02)

La FSE gagne la première manche

L'automne dernier, les représentants du MELS et des commissions scolaires ont avisé ceux de la FSE et de ses syndicats locaux de leur intention de mettre fin à la façon habituelle de calculer les années d'expérience à la base de la détermination de l'échelon salarial.

Selon la nouvelle interprétation que les représentants patronaux font des textes pertinents de notre contrat de travail, les congés sans traitement à temps partiel (ex. : allègement de tâche) ne permettraient plus que soit reconnue aux enseignantes et enseignants réguliers une année d'expérience supplémentaire, même avec un minimum de 90 jours de travail, comme la pratique le confirme depuis plusieurs dizaines d'années.

À la suite de la vive réaction de contestation de nos représentants nationaux, et surtout grâce à l'aide des syndicats locaux qui sont intervenus auprès des commissions scolaires avec un argumentaire solide, la FSE a réussi en janvier dernier à repousser cette offensive visant à réduire la qualité de nos conditions de travail pourtant négociées et conventionnées.

Cette première victoire est la preuve que, même pour un enjeu national, le travail et la mobilisation des syndicats locaux sont déterminants. Bien que nous ayons remporté la première manche, le combat est loin d'être terminé, la partie patronale ayant annoncé son intention de reprendre ce sujet lors de la prochaine négociation nationale. Pour terminer le travail, nous aurons à nouveau besoin de vous lors de la prochaine ronde de négociations ! Restons mobilisés !

Véronique Lefebvre

À qui le tour?

Courez la chance de gagner un des 13 crédits voyage de 4 000 \$

- Tirages de mai 2014 à janvier 2015
- 52 000 \$ en prix
- VOUS choisissez votre destination

Pour plus de renseignements sur la Loto Voyages et les activités de la Fondation, visitez notre site au www.fondationMF.ca ou appelez-nous au **418 523-8585** ou au **1 866 621-6927** (extérieur de Québec)

Fondation Monique-Fitz-Back
Loto Voyages 2014-2015
320, rue Saint-Joseph Est, bureau SS-035
Québec (Québec) G1K 8G5
adm@fondationMF.ca Télécopieur : 418 523-2054

DANS CE NUMÉRO :

➤ Activité d'écriture de la FSE	2
➤ Décision concernant la nouvelle école	3
➤ Guichet unique - Services de garde	3
➤ Régime d'assurances collectives CSQ-SSQ	4
➤ Assurances La Personnelle	4



Activité d'écriture de la FSE et ses syndicats associés

Un clin d'œil à mon prof...

Bonjour, je m'appelle Aniès Côté-Bergeron. Cette année, je suis dans une nouvelle école en 6^e année dans un programme très particulier : le P.E.I.A. Celui-ci consiste à faire sa 6^e année en seulement 5 mois au lieu de 10. Les autres mois, je ne ferai que de l'anglais, 100 % du temps, pour apprendre cette langue. Pour être choisie, je devais travailler très fort en classe et démontrer que j'étais prête à faire des efforts. Puisque mon année est coupée en deux, il y a un peu plus de travail qui se fait à la maison. Donc, un peu plus de devoirs mais c'est correct! Je suis très contente d'avoir été choisie car plusieurs de mes amis ne l'ont pas été.

La professeure dont j'aimerais vous parler aujourd'hui est madame Marie-Josée Martin. À l'école, tout le monde l'appelle madame Martin. Je suis très chanceuse car j'ai eu cette enseignante deux fois durant mon primaire. La première fois c'était en 3^e année. J'étais avec des élèves de 4^e année aussi car nous étions une classe mixte. C'était la première fois pour moi et j'ai adoré.

Pourquoi je choisis de vous faire connaître madame Martin? Parce qu'elle est une professeure très significative pour moi. Spécialiste en patinage de vitesse, elle a même été sélectionnée pour faire les Jeux Olympiques en 1984 mais elle s'est blessée très gravement à sa dernière compétition de sélection et elle n'a pas pu y assister. Je vous dis cela car on peut sous-entendre qu'elle aime bouger et faire du sport. Alors chaque matin, qu'il fasse beau ou pas, nous allions faire de l'activité physique avec elle. Comme moi j'aime beaucoup les sports, j'étais très contente. Nous avons fait des courses, des compétitions, des jeux coopératifs, etc. Tout pour nous amuser et surtout nous faire bouger! Un jour, il pleuvait énormément... et madame Martin a décidé qu'on y allait quand même! D'autres fois, nous faisons de la corde à danser, de l'aérobic en classe, etc. Cela vous démontre que rien ne lui fait peur et que tout devient amusant avec elle.

À mon ancienne école, il y a un duathlon depuis maintenant cinq ans. Cela veut dire que nous faisons deux courses avec un trajet de vélo. C'est madame Martin qui a eu cette bonne idée! C'est elle qui organise et qui est en charge du comité depuis ce temps. Le comité doit penser à tout pour que cette journée se déroule bien chaque année. De plus, madame Martin est celle qui aide énormément à encourager les élèves pour ne pas que ceux-ci se découragent et qu'ils terminent leur compétition car le but de cette activité sportive est de participer et de terminer avec le sourire.

De plus, elle fait plein de projets en classe. Quand nous travaillions sur les pirates, elle décida que nous allions faire une pièce de théâtre avec des marionnettes fabri-

quées par nous-mêmes! Au début, c'était un petit peu bizarre mais après nous avons bien compris. Madame Martin voulait qu'on apporte une cuillère de bois et qu'on la recouvre de papier mâché. J'ai trouvé cela une très bonne idée.

Après ma 3^e année, j'avais le choix d'aller en 3^e-4^e année avec un professeur que je ne connaissais pas ou retourner avec madame Martin seulement en 4^e année. Je savais que pour moi et le rythme de la classe, j'étais mieux d'aller en 3^e-4^e année mais d'un autre côté, je voulais continuer d'être avec cette enseignante dynamique car elle me donnait le goût chaque matin d'aller à l'école; ce qui était très important pour moi. J'ai décidé de faire le choix d'être encore avec madame Martin. Toute mon année, j'ai beaucoup apprécié tous les efforts et le travail qu'elle faisait pour nous.

Elle est même spéciale dans sa vie personnelle; une mère extraordinaire de 7 enfants de 16 à 25 ans. Elle est tellement extraordinaire que Lynn Chadwick, une maman d'élève, décide d'écrire un livre sur sa vie pour un concours littéraire... Madame Chadwick réussit sa mission haut la main et remporte le concours. Donc, le livre qui parle de la vie de ma professeure que j'adore s'intitule : Le fantastique destin de Marie-Josée Martin.

Madame Martin ose beaucoup dans la vie car elle a même soumis sa candidature pour participer au Banquier il y a deux ans. Elle a eu besoin de notre aide pour la vidéo qui expliquait qu'elle faisait beaucoup d'activités physiques avec sa classe. Je me suis portée volontaire pour faire la présentation au début de la vidéo. Cela veut dire que Julie Snyder m'a vue à la télévision grâce à madame Martin et j'en suis très fière! Malheureusement, elle n'a pas été choisie mais dans mon cœur, elle aurait mérité amplement de participer et de gagner le demi-million de dollars...

Dans mon cœur, cette professeure vaut plus qu'un demi-million de dollars...

Aniès Côté-Bergeron

Campagne de valorisation de la profession enseignante

J'ENSEIGNE, JE PRÉPARE L'AVENIR



DÉCISION CONCERNANT LA NOUVELLE ÉCOLE DE VAUDREUIL-DORION

Le lundi 27 janvier 2014 avait lieu l'assemblée générale des enseignantes et des enseignants du Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil (SERV). Lors de cette assemblée, les membres du SERV devaient décider s'ils allaient en grief contre la Commission scolaire des Trois-Lacs (CSTL) ou s'ils préféreraient une entente avec l'employeur concernant l'ouverture d'une école à vocation particulière.

Le litige opposant la CSTL et le SERV découle de la non application de la Loi sur l'Instruction Publique et du non respect de la convention collective des enseignantes et des enseignants. En effet, la Commission scolaire a omis de consulter les enseignantes et les enseignants et le SERV avant d'établir les orientations générales de la nouvelle école. Or, la Commission scolaire ne peut se soustraire à cette obligation.

Dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle école, non seulement la politique pédagogique, soit le choix du modèle d'école communautaire entrepreneuriale consciente, touche tous les enseignantes et les enseignants qui seront affectés à cette école mais elle touche également tous les enseignantes et les enseignants de la Commission scolaire qui auront à choisir s'ils désirent y être affectés volontairement.

Les enseignantes et les enseignants ne se sont pas prononcés contre ce projet d'école. Il faut comprendre qu'ils sont mécontents car, en tant que premiers acteurs intéressés, ils auraient dû être consultés sur le volet particulier de cette école.

Conscients qu'ils auraient de bonnes chances de gagner un tel grief, les enseignantes et les enseignants se sont plutôt prononcés en faveur d'une entente. Dorénavant, la Commission scolaire consultera les enseignantes et les enseignants par le biais du comité prévu à cette fin dans leur entente locale.

En septembre, les enseignantes et les enseignants qui travailleront dans cette école devront être consultés sur le projet éducatif, sur leurs besoins de formation et sur toutes questions d'ordre pédagogique qui les concernent. Même si l'école a une philosophie communautaire entrepreneuriale consciente, la direction en place ne pourra imposer aux enseignantes et aux enseignants une façon d'enseigner ou les obliger de faire tel ou tel projet puisque dans la Loi sur l'Instruction Publique, l'enseignant a le droit de diriger la conduite de chaque groupe d'élèves qui lui est confié. Il a notamment le droit de prendre les modalités d'interventions pédagogiques qui correspondent aux besoins et objectifs fixés pour chaque élève qui lui est confié.

Il faut noter également que l'investissement de soixante-quinze mille dollars (75 000.00\$) en trois ans pour soutenir la mise en œuvre de cette philosophie, soit pour former le personnel à celle-ci et pour défrayer les coûts rattachés aux besoins pendant la période d'implantation, ne fait pas l'unanimité chez le personnel enseignant. Plusieurs d'entre-eux croient que c'est de traiter injustement les autres écoles qui ont ouvert leurs portes ces dernières années et qui n'ont pu bénéficier de sommes supplémentaires.

Véronique Lefebvre



**LE GUICHET UNIQUE
DES PLACES DISPONIBLES
EN SERVICES DE GARDE DANS
TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC**

Inscrivez-vous et consultez la liste des places disponibles dans votre région au :
www.monmilieufamilial.org

Choisir un service de garde éducatif reconnu et subventionné à 7 \$ en milieu familial, c'est offrir à son enfant :

- des éducatrices qualifiées et outillées pour donner une qualité d'intervention ;
- des activités éducatives répondant au programme éducatif ;
- un milieu multîâge (de 0 à 5 ans) en groupe restreint ;
- un milieu familial sécuritaire ;
- des menus diversifiés et fidèles au Guide alimentaire canadien, etc.

Les responsables d'un service de garde se conforment aux règles gouvernementales préétablies (www.mla.gouv.qc.ca). Elles accompagnent vos enfants dans leur développement et leur socialisation, vers une rentrée scolaire réussie.

NOUS AVONS L'AVENIR DE VOS ENFANTS À CŒUR !





Régime d'assurance collective CSQ – SSQ Bonification de la garantie d'assurance voyage



Nous vous informons que, depuis le 1^{er} février 2014, la garantie d'assurance voyage du régime d'assurance collective CSQ a été améliorée, et ce, sans ajustement de la tarification. Il s'agit de modifications apportées à la suite d'une recommandation du fournisseur d'assurance voyage faite à SSQ, le tout dans le but de toujours offrir des protections concurrentielles.

Détail des bonifications :

- le maximum pour les frais de retour du véhicule personnel de la personne assurée est passé de 1 000 \$ à 2 000 \$;
- le maximum pour les frais de préparation de la dépouille est passé de 5 000 \$ à 10 000 \$;
- le maximum journalier des frais de subsistance de la personne assurée (hébergement et repas) est passé de 200 \$ à 300 \$ et le maximum par séjour, de 1 600 à 2 400 \$;
- le maximum journalier des frais de séjour d'un proche parent (hébergement et repas) est passé de 200 \$ à 300 \$ et le maximum par séjour, de 1 600 \$ à 2 400 \$.

Ces modifications seront intégrées au document *Assurance voyage (avec assistance) et assurance annulation de voyage* lors de sa prochaine mise à jour pour laquelle vous serez informés en temps et lieu.

Les personnes adhérentes inscrites au site *Accès | Assurés* de SSQ peuvent avoir accès en tout temps à ce document et ce dernier est également disponible sur le site Internet de la CSQ (volet Assurances – Tous les documents).

Salutations syndicales !

Céline Durand



DE BONNES RAISONS D'ÊTRE MEMBRE ASSURÉ

En 2014, obtenez une ristourne de 25 \$ par police d'assurance.
csq.lapersonnelle.com | 1 888 476-8737

L'offre est applicable aux renouvellements des polices d'assurance dont la date effective se situe entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014 et aux nouvelles polices achetées avant le 31 décembre 2014. Certaines conditions peuvent s'appliquer.
La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.



La bonne combinaison.